

COMMUNE DE BAZOUGES LA PEROUSE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
19/09/2026

Date d'affichage
28/09/2026

Nombre de conseillers
En exercice : 19
Présents : 17
Votants : 19

L'an deux mil dix vingt six

Le 23 septembre à 20 Heures 00 Minute, le **Conseil Municipal** légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de monsieur Pascal HERVÉ (Maire)

ETAIENT PRÉSENTS :

HERVÉ Pascal, ANGER Morgane, LE GONIDEC Guy, BONDIGUEL Nathalie, ISAMBARD Albert, GUIGNON Fabienne, BERTHELOT Roselyne, CLOLUS Alain, LEMONNIER Claude, JEULAND Rachel, CROCQ Régis, LEGOUT Séverine, LOHIER Sylvain, ROCHELLE Stéphane, LE GAC Matthieu, NOEL Cindy, GUIBLIN Aline,

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS Excusés : Rémy GORON, HAMON Sylvie

ABSENTS : Néant

POUVOIR : Rémy GORON donne pouvoir à GUIGNON Fabienne, HAMON Sylvie donne pouvoir à LEGOUT Séverine

Mme Aline GUIBLIN est désignée secrétaire de séance.

N°02-09-2026 – Actualisation de la longueur de voirie communale

Considérant la décision du conseil municipal d'intégrer à la voirie publique communale l'Impasse des Pépins d'Or suite à l'ouverture au public de cette voie, monsieur le Maire expose qu'il convient de procéder à la modification du linéaire de la voirie communale.

Ce linéaire sert notamment dans le calcul des dotations, mais également dans certains calculs de subvention.

Considérant que la voirie ayant fait l'objet d'un classement dans le domaine public est d'une longueur de 59 mètres, le linéaire de la voirie communal s'établit donc à 125 294 mètres.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve cette nouvelle longueur du linéaire de voirie communale affectée l'usage du public à hauteur de 125 294 mètres.

La Secrétaire de Séance

Aline GUIBLIN

Le Maire

Pascal HERVÉ

